



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

24/06/2022



0000187385

**Le garde des sceaux,
ministre de la justice**

N° 202210009764

Paris,

21 JUIN 2022

Madame la Contrôleure générale,

A l'issue de la troisième visite du centre éducatif fermé de Moissannes (87) du 10 au 12 janvier 2022, vous m'avez adressé le 9 mai 2022 votre rapport définitif et vos observations, je vous en remercie.

Vous formulez à l'appui de vos constats, six recommandations restant à décliner, deux autres recommandations ayant été d'ores et déjà mises en œuvre à l'issue de la procédure contradictoire.

Vous m'alertez sur la nécessité de garantir les modalités de contact avec l'extérieur des mineurs en préservant l'intimité des relations téléphoniques hebdomadaires et le secret des relations du mineur avec son avocat. Vous soulignez aussi des manquements en termes d'accès à une prise en charge psychique des enfants placés au CEF ainsi qu'un risque d'arbitraire dans les sanctions mises en œuvre à l'encontre des mineurs.

Sachez que je porte une attention toute particulière à ce que ces observations soient traitées.

Une triple démarche liée à la réalisation de l'évaluation interne et l'élaboration d'un plan d'amélioration continue de la qualité, à la réécriture du projet d'établissement et à la refonte du plan de prévention de la maltraitance a été engagée par l'Institut don Bosco, association gestionnaire, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des mineurs placés sous sa responsabilité et de conforter son action éducative dans le respect des droits fondamentaux des usagers.

Madame Dominique SIMONNOT
Contrôleure générale des lieux de
privation de liberté
16/18, quai de la Loire
CS 70048
75921 Paris Cedex 19

L'observation relative à la prise en charge psychique des mineurs a été prise en compte par la direction territoriale qui indique qu'il s'agit d'un axe de travail prioritaire pour l'ensemble du territoire.

La direction du CEF œuvre à la qualification des professionnels et conduit également en ce sens une analyse des pratiques professionnelles.

Une lettre d'instruction a été adressée au directeur interrégional par la DPJJ afin de veiller à la mise en œuvre des recommandations par une remontée d'information tous les six mois jusqu'à clôture du plan d'action.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a series of loops and a final flourish.

Eric DUPOND-MORETTI